

9<sup>e</sup> Année. — N° 64  
Nouvelle Série.

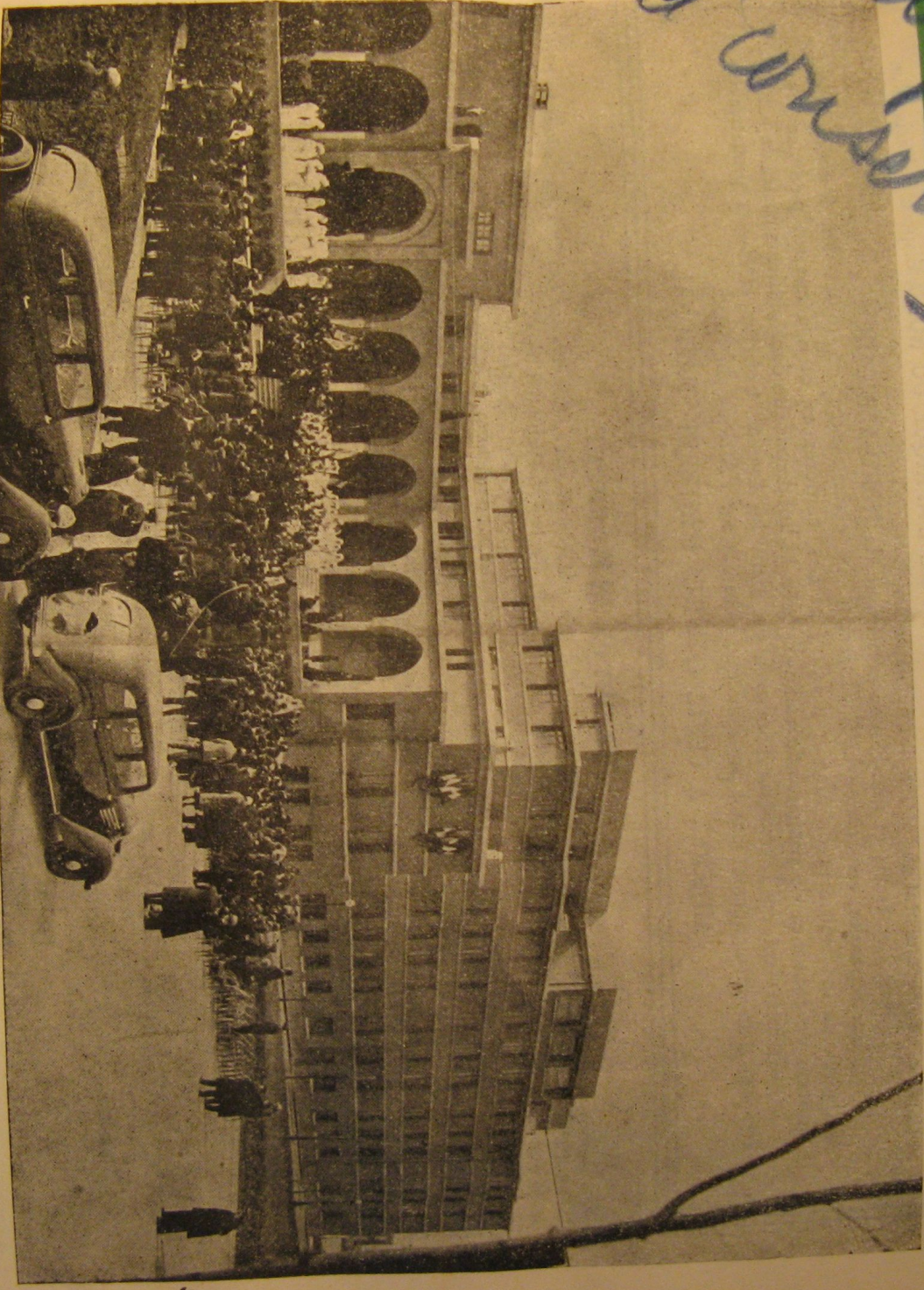
Janvier-Mars 1935

# LE NORD-AFRICAIN

Revue du ~~COMITE~~ de l'AFRIQUE du NORD

*à consacrer*  
DIRECTEUR : 36, rue de Naples, PARIS (VIII<sup>e</sup>)

Telephone : Laborde 67-13



Inauguration de l'Hôpital franco-musulman à Bobigny, le 22 mars 1935.

**PRIX DU NUMÉRO : 5 FRANCS**

Abonnements : France, Afrique du Nord et Colonies .....

Étranger .....

Un an

30 Fr.

60 Fr.

# LE NORD-AFRICAIN

REVUE DU COMITÉ DE L'AFRIQUE DU NORD

36, Rue de Naples  
— PARIS (VIII<sup>e</sup>) —

TÉLÉPHONE : LABORDE  
■ 67-13 ■  
■ 67-10 ■

## SOMMAIRE

Le problème algérien.

L'inauguration de l'hôpital franco-musulman.

L'Afrique du Nord à la Conférence impériale.

Exposé de M. Carde, Gouverneur Général de l'Algérie.

L'Algérie à la Conférence.

Exposé de M. Henri Ponsot, Résident général au Maroc.

Exposé de M. Marcel Peyrouton, Résident général en Tunisie.

Le Maroc et la Tunisie à la Conférence.

Le problème du Chemin de fer de la Méditerranée au Niger.

A la Commission générale de l'Outillage de la Conférence : Un Comité consultatif des Transports Nord-africains.

Le Comité de l'Afrique du Nord à la Conférence.

# Le Problème Algérien

A la suite des incidents isolés qui s'étaient produits, sur quelques points éparpillés de l'Algérie (Sétif, Mostaganem), M. Maurice Viollette, ancien gouverneur général de l'Algérie, sénateur de l'Eure-et-Loir, avait demandé à interpeller le gouvernement sur ces incidents, consécutifs à ceux de Constantine, et sur la question indigène algérienne en général.

M. Marcel Régnier, Ministre de l'Intérieur, avait demandé à M. Viollette d'ajourner cette interpellation, en lui annonçant qu'il se proposait lui-même de se rendre en Algérie pour y étudier la situation sur place. Il se proposait, à son retour, de répondre au Sénateur de l'Eure-et-Loir.

Ainsi en fut-il décidé, et M. Marcel Régnier visita les trois départements algériens pendant la première quinzaine de mars. Il était accompagné de deux collaborateurs de son cabinet, ainsi que de M. Augustin Bernard, membre de l'Institut, professeur d'Histoire et de Géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne.

M. Carde, comme il va de soi, accompagna M. Marcel Régnier au cours de sa randonnée de 4.500 km. à travers le Tell algérien. Mais il ne se départit pas un instant du tact et de la discrétion qui incombaient à son rôle et le Ministre de l'Intérieur, infatigable, put mener son enquête en toute objectivité et avec toute la liberté d'esprit nécessaire.

M. Marcel Régnier put ainsi procéder, avec une impartialité que tous se sont plu à reconnaître, à une vaste consultation. Au cours de son séjour, il reçut un millier de personnes, tant européens qu'indigènes. Tous les représentants qualifiés de la population des territoires qu'il parcourut purent se faire entendre du Ministre sans contrainte. Il suffisait qu'ils en expriment le désir.

Au moment où M. Marcel Régnier avait quitté la France, on avait eu quelque inquiétude, tant dans la Métropole qu'en Algérie, dans les milieux guidés par le bon sens et la raison, du fait que les « leaders » des réformes indigènes fondaient sur ce voyage des espoirs excessifs, au gabarit de leurs ambitions personnelles.

Ceux qui ont une connaissance profonde des problèmes algériens semblaient craindre que le Ministre de l'Intérieur ne soit soumis à certaines influences, ne lui montrant pas le vrai visage de l'Algérie.

Mais bien vite, ces nuages de dissipèrent, car bien vite, M. Régnier sut donner des preuves de son profond sens politique et de son souci des intérêts supérieurs de la France, à laquelle l'Algérie est si étroitement incorporée.

Sans nous arrêter aux détails de ces relais de ville en ville, où partout les réceptions ménagées au représentant de la Métropole furent dignes, cordiales et sympathiques, bornons-nous à résumer les conclusions

que le Ministre de l'Intérieur tint à dégager en public avant de reprendre le bateau pour Marseille :

1° Il y a en Algérie une grande crise économique. Les quelques symptômes du mécontentement enregistrés chez les indigènes, et aussi, peut-être, chez certains colons, peuvent se traduire par le dicton bien connu : « Ventre affamé n'a point d'oreilles ». La première chose à faire, c'est de penser à la colonisation et à l'agriculture indigène; de leur assurer de nouveaux moyens de soutien, et de prendre toutes mesures propres à atténuer la crise aussi largement que possible;

2° Le problème de politique indigène ne se pose pas en Algérie avec cette acuité et cette gravité troublante que certains ont affirmées avec des objectifs plus ou moins intéressés.

Ce problème ne pourra en tout cas être étudié sous ses différentes faces que lorsque toutes les manifestations d'effervescence auront cessé. Aucune pression, aucune manœuvre faisant songer à on ne sait quel chantage à l'agitation, ne saurait être admis.

Le gouvernement français se réserve donc d'examiner, quand il le jugera utile, les réformes administratives qui lui apparaîtront opportunes;

3° Il est essentiel de restaurer en Algérie l'autorité de l'administration, c'est-à-dire l'autorité française. « Rien de durable, rien de profond ne saurait être fait si cette être et sera respectée ».

\* \*

\* \*

Ce rappel au principe d'autorité a été entendu avec satisfaction par ceux qui, en France et en Algérie, voient des solutions saines et claires ailleurs que dans l'agitation ou dans on ne sait quels compromis.

A une réunion des maires algériens qui précédaient son départ, M. Marcel Régner déclarait : « Le Gouvernement saura donner au Gouverneur général Carde tous les moyens pour bien remplir la lourde tâche dont il assume la responsabilité. »

A Mascara, le Ministre de l'Intérieur précisait à nouveau que c'est M. Carde qui aurait la charge de mener à bien, jusqu'au bout, l'œuvre indispensable de redressement économique et politique.

Ainsi, le Gouverneur général se voyait très expressément raffermir dans ses hautes fonctions, au moment même où le Ministre allait regagner la Métropole.

Peu après, M. Carde, avec des pouvoirs renforcés, allait être mis à même de poursuivre la tâche qu'il s'était fixée, et dont aucune intrigue ni agitation ne pouvait désormais le détourner.

En effet, revenu à Paris le 19 mars, quelques jours après le Ministre de l'Intérieur, le Gouverneur général n'en repartait qu'avec la satisfaction de voir son autorité renforcée par un nouveau décret prévoyant des sanctions graves contre quiconque provoquerait soit des indigènes, soit des étrangers résidant en Algérie à des désordres ou manifestations contre la souveraineté fran-

çaise, « à la résistance active ou passive contre l'application des lois, décrets, règlements ou ordres de l'autorité publique ».

Par ailleurs, le Gouvernement, sur l'initiative de M. Marcel Régner, avait proposé au Parlement, qui l'avait approuvé, un texte de loi autorisant la Banque de l'Algérie à consentir une avance de 400 millions aux institutions de crédit agricole algérien pour aider les Colons à amortir leurs endettements, et une avance de 150 millions aux Sociétés indigènes de prévoyance pour aider également les populations rurales musulmanes.

Ainsi, le Gouverneur général pouvait regagner Alger ayant déjà obtenu, sur deux points fondamentaux, les moyens d'atténuer d'une part les conséquences de la crise économique, et de prévenir, d'autre part, toutes velléités d'agissements propres à nuire à la souveraineté française et au prestige de notre autorité en Algérie.

N.-A.

## L'inauguration de l'Hôpital franco-musulman

Nous donnons, sur notre couverture, une vue générale de l'hôpital franco-musulman de Bobigny, le jour de l'inauguration officielle de cet établissement hospitalier, affecté aux indigènes nord-africains et en général aux musulmans de la région parisienne.

C'est le 22 mars que fut inauguré, en grande solennité, cet édifice, symbole d'une politique de sollicitude agissante, créé grâce à l'appui moral et matériel du Conseil général de la Seine, des Ministres de l'Intérieur et de la Santé publique.

Trois ministres assistaient à cette cérémonie : MM. Régner, Ministre de l'Intérieur, Queuille, Ministre de la Santé publique, et Mallarmé, venu surtout en sa qualité de député d'Alger.

Autour d'eux, on notait la présence de nombreuses personnalités : MM. J. Carde, Gouverneur général de l'Algérie ; Henri Ponsot, Résident général au Maroc ; Steeg, Lucien Saint, Pierre Bordes ; Baud, Président du Conseil général de la Seine ; Langeron, Préfet de Police ; Elisée Sabatier, Président du Comité de l'Afrique du Nord ; Victor Berté ; général Brémond, Président des *Anciens du Maroc et du Levant*, André Godin, Directeur des Services Nord-Africains, René-Leclerc, de nombreuses sommités médicales, etc.

Toutes les personnalités présentes furent accueillies et guidées dans la visite de l'hôpital par M. Pierre Godin, — membre et ancien Président du Conseil Municipal, Président et animateur du Comité qui prit l'initiative de cet établissement — et par M. Gérolami, Directeur du nouvel hôpital.

Un temps splendide, un véritable temps de printemps nord-africain, favorisa cette cérémonie, à laquelle la musique de la garde républicaine prêtait son concours, et qui fut radiodiffusée, ainsi que ses discours officiels, avec retransmission aux postes de T. S. F. d'Alger et de Rabat.

# L'Afrique du Nord à la Conférence Impériale

Le trimestre qui vient de s'écouler, et au cours duquel la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer — ou pour mieux dire, la Conférence impériale — a manifesté son maximum d'activité, a été consacré en majeure partie à l'Afrique du Nord.

La plupart des grandes questions concernant l'outillage, la production, la mise en valeur, les besoins financiers et autres des possessions directement rattachées au Ministère des Colonies, ayant été traitées en décembre et en janvier, les mois de février et mars ont été plus spécialement consacrés à ceux de ces problèmes qui intéressaient l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Il convient de bien mettre en lumière, à cette occasion, l'importance majeure prise par notre empire nord-africain au cours des réunions et des discussions.

Et cela s'explique, non seulement par la place qu'il occupe dans la France extérieure — un quart de sa population totale, et les deux tiers de son commerce extérieur total — mais encore par sa proximité de la Métropole, qui facilite singulièrement les relations et les échanges avec celle-ci.

Cette proximité a permis à l'Algérie, à la Tunisie, au

Maroc, d'envoyer à la Conférence d'importantes délégations composées de Directeurs et de Chefs de service de l'Administration, de techniciens, de représentants des Assemblées et des Institutions locales (Chambres d'Agriculture, de Commerce, etc.). Le nombre de ces délégués leur a permis de se répartir entre toutes les Commissions, de participer à leurs travaux et d'y faire entendre constamment leur voix.

A cet état de fait, facilité par la géographie, s'ajouta, pour les mêmes raisons, un autre avantage. Seuls les chefs des trois Gouvernements nord-africains purent, grâce à la rapidité de leurs déplacements, d'une part séjourner à Paris pour suivre, en personne, une partie tout au moins des séances de commissions et de réunions plénières, d'autre part prendre eux-mêmes la parole pour saisir la Conférence des grands problèmes intéressant au premier chef l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Nous sommes heureux de reproduire ci-dessous, in-extenso, ces trois exposés, intéressants au premier chef, et dont l'ensemble constitue le dossier économique et social de notre Afrique du Nord, tel qu'il a été ouvert, il y a quelques semaines, sous les yeux de la France métropolitaine et coloniale.

## Un exposé de M. Carde Gouverneur Général de l'Algérie

*Le 22 février dernier, dans la grande salle de l'Agence économique de l'Indochine, et sous la présidence de M. Albert Sarraut, ancien président du Conseil, ancien ministre des Colonies, la Conférence économique se réunissait en séance plénière pour entendre M. le Gouverneur général Carde faire un exposé magistral sur la situation économique de l'Algérie.*

*Aux membres de la Conférence au grand complet — parmi lesquels tous les délégués de l'Algérie — s'étaient jointes de nombreuses personnalités du monde colonial, ainsi que les parlementaires algériens présents à Paris.*

*MM. Henri Ponsot, Résident général au Maroc et Marcel Peyrouton, Résident général en Tunisie, assistaient également à cette séance.*

*M. Albert Sarraut, entouré de M. C.-J. Gignoux, secrétaire général de la Conférence, et des présidents des grandes Commissions, présenta M. Carde en termes élogieux. Il rappela brièvement sa carrière coloniale en Afrique noire, et le rôle éminent qu'il joua comme Gouverneur général de l'A.O.F., avant qu'il ne soit désigné pour représenter le Gouvernement de la République en Algérie.*

*M. Carde, s'adressant à M. Albert Sarraut, prit ensuite la parole :*

Monsieur le Président,

Je ne saurais trop dire la fierté que je ressens aujourd'hui à faire cet exposé sous votre égide.

Je ne me permettrai pas de dire ce que vous êtes pour nous, les Français d'Outre-Mer, car d'autres plus qualifiés que moi l'ont fait. Mais, tout de même, je me crois autorisé à rappeler certains souvenirs personnels. Lorsque vous êtes entré dans le Cabinet du Président Poincaré, j'étais Commissaire de la République au Cameroun, à une époque où il fallait faire renaître la vie économique dans ce pays, réorganiser l'Administration; vous m'avez donné tout votre appui, vous avez fait mieux que cela en me soulageant d'une tutelle extrêmement gênante, pour que le Cameroun conserve sa figure de pays à mandat vis-à-vis de la Société des Nations. Je me rappellerai enfin toujours le télégramme que je reçus un jour, sans en être avisé autrement, par lequel vous m'annonciez que vous m'aviez fait nommer Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Cette nomination a fait dire au Président de la République de cette époque : « qu'elle honore le Ministre qui l'a proposée, car elle est d'ordre exclusivement administratif ».

Si, Monsieur le Président, je rentre dans un domaine un peu plus privé, je ne puis oublier de rappeler le souvenir de celui qui fut votre collaborateur et ami et dont je fus moi-même aussi le collaborateur et l'ami, celui qui, à l'heure actuelle, nous manque tellement, dans cette période de crise, je n'ai pas besoin d'en dire davantage : le Gouverneur Van Vollenhoven.

Messieurs,

Je ne ferai pas ici un historique de l'Algérie. Les personnes présentes à cette séance ont été au moins une fois voir l'Algérie, qui constitue le prolongement de la Métropole. Je vais donc entrer dans le vif du sujet en commençant par une courte synthèse que je vais me permettre de vous lire.